Symbole boursier : **AEM (NYSE et TSX)**

Renseignements : **Relations avec les investisseurs**
416 947-1212

AGNICO EAGLE ANNONCE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE 2021 SOUS FORME DE RÉUNION VIRTUELLE; LA NOMINATION DE LEONA AGLUKKAQ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION; LA PUBLICATION DES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021 ET LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE; ET LE DÉPÔT DU RAPPORT TECHNIQUE SUR CANADIEN MALARTIC

Toronto, 25 mars 2021) – Mines Agnico Eagle Limitée (NYSE: AEM, TSX: AEM) (« Agnico Eagle » ou l'« entreprise ») a annoncé aujourd'hui qu'elle tiendra son assemblée annuelle extraordinaire des actionnaires de 2021 (l'« assemblée ») sous forme de réunion virtuelle le vendredi 30 avril 2021. De plus, l'entreprise a annoncé aujourd'hui la nomination de Leona Aglukkaq au conseil d'administration de l'entreprise, de même que la publication de ses résultats du premier trimestre de 2021 le jeudi 29 avril 2021, après les heures normales de négociation, et le dépôt d'un rapport technique pour Canadian Malartic.

Assemblée annuelle

Étant donné l'actuelle pandémie de COVID-19 et son incidence importante sur la santé publique, il est essentiel d'accorder la priorité à la santé et à la sécurité des employés et des actionnaires de l'entreprise et de suivre les directives en matière de santé publique visant à limiter les rassemblements. Ainsi, l'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra dans un format virtuel uniquement le vendredi 30 avril 2021, à 11 h (HAE) par l'entremise d'une webdiffusion en direct sur la plateforme de réunion LUMIhttps://web.lumiagm.com/272684657. L'accès en ligne à l'assemblée commencera vers 10 h 30 (HAE). Il ne sera pas possible d'assister à l'assemblée en personne. La Société envisage de revenir au format d'assemblée en personne au cours des prochaines années dès que la situation de la santé publique se sera améliorée.

Pour obtenir des détails supplémentaires expliquant comment les actionnaires peuvent assister à l'assemblée, communiquer et voter lors de l'assemblée, consultez la circulaire d'information de la direction de l'entreprise datée du 22 mars 2021, qui sera déposée sous le profil de l'entreprise sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur celui d'EDGAR à l'adresse www.sec.gov. Les actionnaires qui ont des questions au sujet du droit de vote rattaché à leurs actions ou de la participation à l'assemblée peuvent

communiquer avec le service des relations avec les investisseurs par téléphone au 416 947-1212, par téléphone au 1 888 822-6714 (numéro sans frais) ou par courriel à info@agnicoeagle.com.

Votre vote est important. Que vous prévoyiez ou non assister à l'assemblée virtuelle, veuillez voter le plus tôt possible selon l'une des méthodes décrites dans les documents de procuration pour l'assemblée afin de vous assurer que vous serez représenté à l'assemblée et que les droits de vote rattachés à vos actions y seront exercés.

Nomination de Leona Aglukkaq au conseil d'administration

L'honorable Leona Aglukkaq, C.P., a été nommée au conseil d'administration. Sa nomination est entrée en vigueur à compter du 11 mars 2021. Mme Aglukkaq est une politicienne et administratrice gouvernementale chevronnée de la région de Kitikmeot, au Nunavut. Elle a été élue députée pour la première fois en 2008 et, en 2009, est devenue la première Inuite de l'histoire du Canada à être nommée au Cabinet fédéral (à titre de ministre de la Santé). En plus de son expérience au sein du gouvernement fédéral, Mme Aglukkaq a une vaste expérience des institutions publiques, y compris une expérience diplomatique internationale à titre de présidente du Conseil de l'Arctique (2012-2015). Plus récemment, Mme Aglukkaq a siégé au conseil d'administration de TMAC Resources Inc., jusqu'à son acquisition par Agnico Eagle, le 2 février 2021.

« Nous sommes heureux d'accueillir Leona au sein de notre conseil d'administration, et nous avons hâte de travailler avec elle. Ses compétences et son expérience seront extrêmement précieuses alors que nous continuons à bâtir notre entreprise au Nunavut », a déclaré M. James D. Nasso, président du Conseil.

Diffusion Web de la conférence téléphonique sur les résultats du premier trimestre de 2021

La haute direction d'Agnico Eagle tiendra une conférence téléphonique le vendredi 30 avril 2021 à 8 h 30 (HAE) afin de discuter des résultats financiers et opérationnels de la Société.

Par diffusion Web :
La conférence téléphonique sera diffusée en direct, en mode audio, sur le site Web de la Société à l'adresse www.agnicoeagle.com.

Par téléphone :
Les personnes qui préfèrent accéder à la conférence par téléphone sont priées de composer le 1 647 427-7450 ou le 1 888 231-8191 (numéro sans frais). Afin d'être certain de pouvoir prendre part à l'événement, veuillez appeler environ cinq minutes avant l'heure fixée.

Version archivée :
Veuillez composer le 1 416 849-0833 ou le 1 855 859-2056 (numéro sans frais), suivi du code d'accès 2091801. Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence

téléphonique jusqu'au 30 mai 2021.

La diffusion Web et les diapositives accompagnant la présentation seront archivées pendant 180 jours sur le site Web de la Société.

Rapport technique sur Canadian Malartic

Un rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur les ressources et réserves minérales de la mine Canadian Malartic a été rédigé et déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce rapport technique, dont la date d'application est le 31 décembre 2020, est disponible sur www.sedar.com, sous le profil d'Agnico Eagle. Une description du projet Odyssey figure à la section 24 du rapport technique. Un résumé des détails techniques du projet Odyssey est présenté dans le communiqué de presse de l'entreprise daté du 11 février 2021.

Relations avec les investisseurs

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, bureau 400
Toronto (Ontario) M5C 2Y7
Téléphone : 416 947-1212
Télécopieur : 416 367-4681

Agnico Eagle

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. L'entreprise gère ses mines en exploitation au Canada, en Finlande et au Mexique, et exerce des activités d'exploration et de mise en valeur dans chacun de ces pays ainsi qu'aux États-Unis, en Suède et en Colombie. La Société et ses actionnaires sont en mesure de profiter pleinement du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces à chaque exercice depuis 1983.